

ASSURER LA TRAÇABILITÉ DES CIRES

La notion de traçabilité

De manière générale, la traçabilité consiste à retracer, à travers toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution, le cheminement d'un produit. Sur l'exploitation, cela consiste à identifier et retracer, par une méthode fiable, les produits qui entrent et qui sortent de l'exploitation. La traçabilité permet entre autres :

- d'assurer le maintien et l'échange d'informations entre les différents opérateurs d'un produit afin d'assurer un suivi des étapes de production, transformation et commercialisation ;
- de procéder à des retraits ciblés et rapides de produits en cas de nécessité.

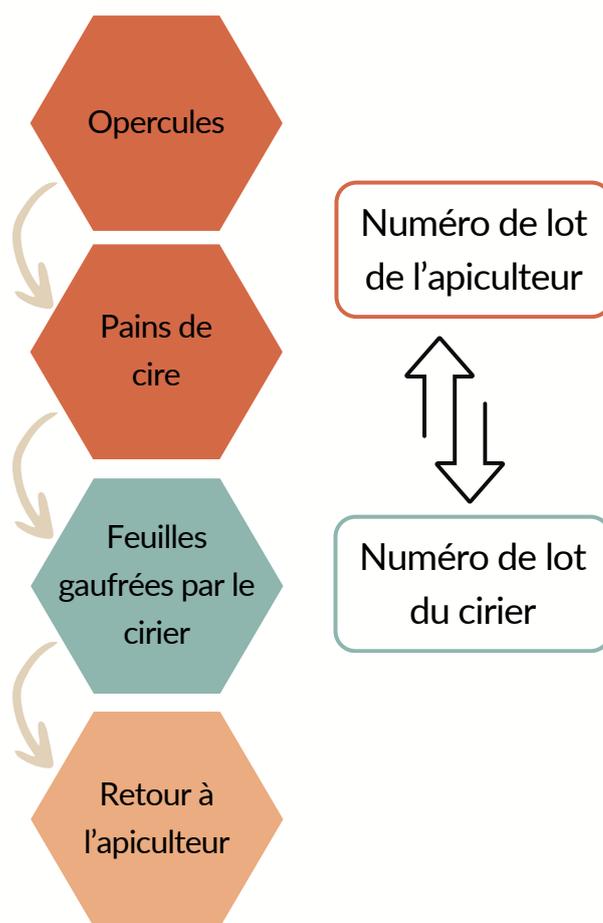


La notion de lot et son application à la cire

Un lot est un ensemble d'unités de production d'un produit, ici la cire d'abeille, qui ont été produites, fabriquées ou conditionnées dans des circonstances pratiquement identiques. La définition des lots doit être suffisamment précise pour pouvoir procéder à des retraits ciblés en cas de problèmes sanitaires mais ne pas être trop fine pour faciliter leur gestion. L'identification du lot se fait par un numéro de lot composé par exemple de chiffres et/ou de lettres.

À chaque lot
son numéro ;
à chaque numéro
ne correspond
qu'un seul lot.

Sur l'exploitation, cette définition des numéros de lots revient à l'apiculteur. Par exemple, un lot peut correspondre à la cire d'opercules issue d'une année de production, ou encore à l'année de gaufrage. De son côté, le cirier définit ses numéros de lot selon sa propre méthode, qui peut correspondre par exemple au numéro de bon de livraison ou au numéro de facture. L'apiculteur doit conserver ses numéros de lots, cela lui permettra, en cas de problème, de faire la correspondance avec ceux du cirier pour avoir la traçabilité complète de sa cire.



*Identification de la cire,
de l'exploitation jusqu'au gaufrage chez le cirier*

La traçabilité des lots de cire d'abeille chez l'apiculteur

Il est obligatoire de mettre en place une traçabilité des cires sur l'exploitation (règlement 1069/2009, chapitre II, article 22) afin d'assurer notamment le suivi de son origine. Pour l'apiculteur, cela présente l'avantage de permettre une rapidité de réponse en cas de symptômes sur les colonies liés à un défaut de qualité des cires introduites.

Voici une liste des informations importantes à conserver pour assurer cette traçabilité :

	Cire gaufrée issue du commerce	Cire gaufrée provenant de la transformation d'un lot personnel auprès d'un cirier
Date d'achat	X	
Année de récolte		X
Informations du fournisseur	X	
Origine géographique	X	
Type de cire (cadre/hausse, corps/opercules, AB/conventionnel)	X	X
Numéro de lot	X	X
Facture et/ou bon de livraison	X	X
Résultat et numéro d'analyse en laboratoire	<i>Eventuellement si demandé / fourni par le cirier</i>	<i>Eventuellement si demandé / fourni par le cirier</i>

Pour assurer la traçabilité, il faut tenir à jour un registre de traçabilité des lots de cire.

Ce registre peut être constitué à partir des fiches modèles suivantes :



Annexe
Fiche modèle de traçabilité de la cire issue de sa production



Annexe
Fiche modèle de traçabilité de la cire issue du commerce

Cette fiche permet de conserver les informations sur le circuit de la cire sur l'exploitation (collecte, transformation, réutilisation) ou pour de la cire du commerce.

En particulier :

- Après la fonte des cires récupérées sur l'exploitation (opercules, brèches), vous devez marquer par un numéro de lot les pains de cire ou leurs contenants.
- Avant d'introduire de nouvelles gaufres dans la colonie, il est recommandé d'identifier les cadres de manière à tracer l'année d'introduction et le lot de cire.
- Par exemple, vous pouvez utiliser un code couleur pour l'année (celui du marquage des reines de l'année) et compléter avec un signe distinctif entre les lots.
- À chaque étape de transformation de la cire (de la collecte des opercules à la récupération des feuilles de cires gaufrées), il est recommandé de prélever et conserver des échantillons.



Fiche

Le renouvellement des cadres, une pratique pour favoriser la qualité de sa cire



Fiche

Comment échantillonner sa cire pour la faire analyser ?

